



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/39/686
S/16837

23 novembre 1984

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE

Trente-neuvième session

Points 20 et 37 de l'ordre du jour

LA SITUATION AU KAMPUCHEA

QUESTION DE LA PAIX, DE LA STABILITE

ET DE LA COOPERATION EN ASIE DU SUD-EST

CONSEIL DE SECURITE

Trente-neuvième année

Lettre datée du 23 novembre 1984, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent de la Thaïlande auprès de l'Organisation
des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement et comme suite à ma note datée du 6 novembre 1984 (A/39/640-S/16822), j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur les faits suivants :

Le dimanche 18 novembre 1984, les troupes vietnamiennes ont lancé sans provocation une attaque préméditée contre le camp de civils kampuchéens de Nong Chan, situé dans la zone frontalière, à l'intérieur du Kampuchea, à une distance de 6 à 10 km environ de la frontière entre la Thaïlande et le Kampuchea. Le bombardement et l'occupation finale de Nong Chan ont contraint la population, qui comprend environ 20 000 civils, à chercher refuge dans des zones plus sûres situées le long de la frontière entre les deux pays. D'après le dernier dénombrement, on comptait deux morts parmi la population civile et 54 blessés par éclats d'obus, mais la liste des victimes n'est pas close. L'opération de secours des Nations Unies dans la zone frontalière, le Programme alimentaire mondial (PAM), le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et d'autres institutions panevées intéressées fournissent des secours d'urgence à ces malheureux civils kampuchéens, ainsi que des équipes médicales pour prendre soin de blessés. Le Gouvernement royal thaïlandais, en coopération avec l'opération de secours des Nations Unies dans la zone frontalière, a préparé un site d'évacuation d'urgence situé plus à l'intérieur du territoire thaïlandais, qui serait utilisé au cas où la poursuite des actes d'agression du Viet Nam contraindrait ces civils innocents à fuir leur patrie.

Les attaques visant des civils kampuchéens innocents dont il vient d'être question ont été impudemment lancées par les forces d'occupation vietnamiennes au Kampuchea alors que l'Assemblée générale des Nations Unies tient sa trente-neuvième session et en dépit de l'adoption de la résolution sur la situation au Kampuchea à une écrasante majorité. Ces attaques non seulement contredisent les principes humanitaires, mais encore marquent intentionnellement le mépris qu'inspirent au Viet Nam la Charte et les résolutions de l'Organisation des Nations Unies. Prévoyant que de nouvelles attaques préméditées seront commises sans provocation au cours de la saison sèche qui s'annonce, le Gouvernement royal de Thaïlande invite la communauté internationale à se joindre à lui pour condamner ces actes.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 20 et 37 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) M. L. Birabongse KASEMSRI

